

# Bourgeois et milieux populaires à Toul à la veille de la Révolution

L'histoire s'intéresse le plus souvent aux puissants et aux riches. À la veille de la Révolution ces derniers n'étaient pourtant pas nombreux à Toul qui était alors la plus modeste des trois villes évêchoises <sup>1</sup>. Avant les bouleversements d'août 1789 la population était encore répartie en trois ordres. Celui qui ici nous intéresse est le tiers état, qui réunissait les non privilégiés de l'Ancien Régime. Au sein de cet ordre cohabitaient bourgeois et milieux populaires. En 1789, le petit peuple des métiers et de la terre tenait numériquement une grande place dans la société toulouise. Les longues années passées à étudier les archives concernant Toul nous ont permis de bien le connaître <sup>2</sup>.

## 1. HUIT TOULOIS SUR DIX FONT PARTIE DE LA POPULATION LABORIEUSE

Sur la base des données fiscales <sup>3</sup> de début 1790, l'Église et la noblesse représentent environ 7% de la population totale. L'écrasante majorité de la population, soit 93%, est donc composée de ceux que, jusqu'en août 1789, on appelle le tiers état. L'extrême diversité de ce groupe le rend difficile à étudier. Quelle était sa composition socioprofessionnelle ?

Commençons par les plus aisés. Les hommes de loi et d'administration constituent la strate supérieure du tiers état. Les liens familiaux qui les unissent à la noblesse et le style de vie de certains les placent quasi parmi les privilégiés. Un fossé cependant sépare les magistrats du bailliage et l'avocat sans cause. À Toul, en 1789, les hommes de loi concernent soixante-seize familles. Au total, si on ajoute les officiers municipaux, on compte pour cette catégorie quatre-vingt-quatorze foyers fiscaux. Ce qui représente environ 5 à 6% de la population, dix fois moins que le secteur de l'artisanat et du commerce.

À ces notables, s'oppose le reste de la population. Dans la hiérarchie sociale de l'époque, on place d'abord les professions libérales non juridiques ainsi que les rentiers. Les premières forment un groupe composite

de dix-huit foyers : professions de santé, architectes-entrepreneurs et quelques professeurs à leur compte. À ces gens ayant quelque aisance, ajoutons aussi une vingtaine de rentiers.

Les activités commerciales constituent ensuite un ensemble particulier comprenant quarante-et-une personnes. Le commerce représente environ 4% de la population totale et 6% des actifs. Quelques riches personnages sortent du lot. La plupart des marchands sont de petits boutiquiers qui vendent des productions locales. Une place à part doit être faite aux revendeurs, principalement des fripiers. Leur commerce est florissant grâce aux ventes aux enchères des successions et grâce au niveau de vie assez bas de la population.

Les métiers rassemblent le plus grand nombre d'actifs <sup>4</sup>. Ils concernent 42 % des ménages toulousins. À Verdun, la proportion n'est que de 34% des feux. Par rapport à Verdun, c'est dans le secteur textile-habillement que Toul a les plus gros effectifs. Y travaillent 30% des artisans contre 20% à Verdun où le secteur prédominant est, avec 25%, celui de l'alimentation et de la boisson contre 19% à Toul. Il y a peu de différences importantes entre ces deux villes pour les autres secteurs, ceux des cuirs, du bois, des métaux et de la construction. Toul a très peu d'emplois de type industriel. La manufacture de faïence de Bellevue emploie alors sur place dix-sept personnes, une centaine au total si l'on compte tous les manouvriers, hors de Toul compris. Sa prospérité a sombré dans la décennie précédant la Révolution. La manufacture est en grave difficulté. Tout ce monde vit en grande partie par et pour les privilégiés. Son apparence de stabilité immuable cache pour beaucoup une mobilité et une précarité réelles. La faiblesse du nombre des tisserands et fileurs, en tout trente-cinq ménages, est l'expression de la crise économique qui touche la ville. Une enquête royale de juillet 1788 indique que la « fabrique de bonneterie au tricot a été entièrement ruinée ».

Aux côtés de ces groupes typiquement urbains vivent de nombreux travailleurs de la terre. Leur poids

1. J.-P. AUBÉ, *Toul la petite évêchoise. Une ville de Lorraine à la fin de l'Ancien Régime*, Metz, 2015.

2. Tous les calculs et chiffres présents dans cet article ont été réalisés et établis par nous à partir des données brutes des archives.

3. 1980 feux soit environ 8100 habitants. Des chiffres très fluctuants à cause de la mobilité de la population.

4. 820 maîtres et 59 compagnons, soit au moins 3600 habitants.

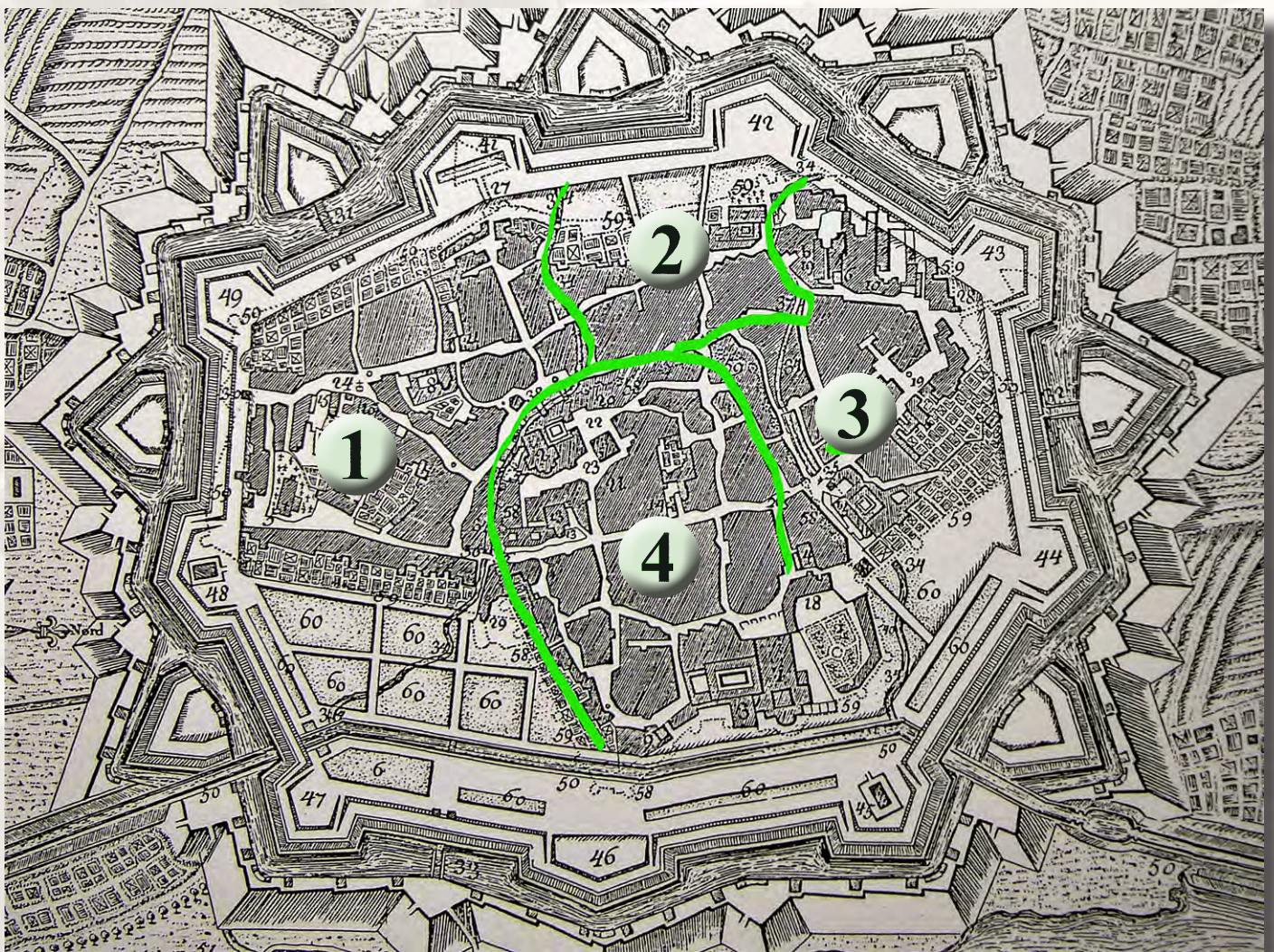
numérique, trois-cent-quatre-vingt-quatorze foyers <sup>5</sup>, est aussi élevé que celui des deux plus forts secteurs de l'artisanat. Le secteur agricole concentre en effet 20% des actifs, ce qui le place en seconde position des activités de la ville. C'est moins toutefois qu'à Verdun où la proportion de 30% est atteinte. Sa spécificité réside dans ses cent-soixante-deux vigneronniers qui représentent 8% de la population, 11% des actifs et 41% des Toullois vivant de la terre. Le nombre des manouvriers et journaliers est d'au moins 144 personnes soit 7% de la population. La vingtaine de laboureurs et les six fermiers font moins de 7% des professions rurales, 13% pour les jardiniers. L'unité de façade du secteur agricole masque

5. Soit quatre fois plus que les hommes de loi et d'administration.

de profondes différences de situations. Les fermiers et laboureurs constituent l'élite des travailleurs de la terre. Des tensions latentes existent au sein de la catégorie comme dans les sphères supérieures du tiers état.

À la veille de la Révolution d'autres catégories de personnes font partie du petit peuple toullois. Il y a déjà une trentaine de vétérans, terme employé autant pour les anciens soldats que pour désigner les hommes âgés valides. À ces deux catégories peut être rattachée celle des veuves et filles majeures. Leur nombre est considérable. Nous en avons compté deux-cent-cinquante-six, soit presque autant que les membres du clergé toullois.

Dans une société qui soumet les femmes au mari ou au père, les veuves et filles majeures ont un



**Les principaux quartiers de Toul intra-muros en 1789.**

**1. Saint-Amand 2. Saint-Anian 3. Sainte-Geneviève 4. Saint-Jean**

**On distingue bien le « vieux Toul » et les quartiers nouveaux.**

Réalisation J-P. AUBÉ, sur le plan de la ville de Toul par D. Bugnon, 1720.

statut envié par les autres femmes. La veuve peut gérer directement ses biens. Emancipée à l'âge de 25 ans accomplis, la femme célibataire peut elle aussi le faire. Les pesanteurs sociales confinent toutefois ces femmes seules dans l'austérité ou le dénuement. Un groupe est à mettre à part : celui des domestiques. Leurs conditions de vie et de travail sont très diverses. Il y a un abîme entre un précepteur particulier et une « bonne à tout faire ». On en compte quatre-cent-quatorze, 60% d'hommes et 40% de femmes.

Pour finir, il est très difficile de déterminer le nombre des vagabonds et des miséreux de toutes sortes. On connaît rarement le nombre des personnes présentes dans les hôpitaux de charité <sup>6</sup>. Pour échapper à cette condition de « pauvres honteux <sup>7</sup> » beaucoup de miséreux font tout pour se faire oublier.

## 2. UNE RÉPARTITION CONTRASTÉE À TRAVERS L'ESPACE URBAIN

Etudier la localisation du tiers état par paroisse présente de l'intérêt. Ce dernier est toutefois plus fort encore si on observe la répartition des hommes par quartiers, par rues ou parties de rues. La paroisse de Saint-Amand, la plus grande de Toul, est aussi la plus représentative de sa sociologie. Avec 93% de non privilégiés en 1789, elle est dans la moyenne de la ville. Sa partie septentrionale est davantage habitée par la population laborieuse que sa partie méridionale. La paroisse Saint-Amand est aussi la paroisse exclusive de certaines professions : horlogers et débitants de tabac par exemple. Intra-muros, la paroisse Saint-Anian est la plus populaire et la plus pauvre. C'est là qu'habitent le plus de menuisiers, de cloutiers et de voituriers. Au nord-est de la ville, la paroisse Sainte-Geneviève offre plusieurs visages. Beaucoup de juristes y côtoient tout autant d'officiers municipaux, de professions libérales, de gens de métier et de ruraux. La paroisse Saint-Jean est celle qui comprend le plus de domestiques et le moins de professions rurales. Par contre y vivent et travaillent une foule de métiers au service du clergé et des ménages aisés. La paroisse Saint-Jean est naturellement celle des deux-tiers du personnel au service direct de l'Eglise : musiciens, chantres, sonneurs et suisses. Les faubourgs ne regroupent que le tiers du total des professions liées à la terre. Globalement, la moitié occidentale de la ville réunit donc davantage de membres des strates inférieures et moyennes du tiers état que la partie orientale.

6. Cent à deux cents personnes probablement.

7. Expression condescendante désignant à cette époque les pauvres qui étaient assistés



*La maison de l'apothicaire, place Croix-de-Fue.*

Faubourgs mis à part, la dispersion socioprofessionnelle dans l'espace intra-muros est toutefois avant tout ponctuelle. Prenons l'exemple des vigneron. Ils sont particulièrement concentrés à certains endroits. Leur nombre est important aux abords des églises Saint-Amand et Saint-Anian. Les quartiers de la Maison-Dieu et des Cordeliers abritent aussi un nombre important de ménages travaillant la terre. D'autres professions comme celles de boucher, tripier, tanneur et chamoiseur sont nettement localisées sur la branche la plus septentrionale de l'Ingressin. Les bouchers sont installés à l'entrée des eaux de ce cours d'eau. Plus en aval vivent les tanneurs. La majorité des marchands-artisans-boutiquiers est massée aux alentours de la collégiale Saint-Gengoult et du couvent des Jacobins et jusqu'à la place Croix-de-Fue. Chaque paroisse a néanmoins ses rues du commerce et de l'artisanat.

Les notables sont nettement regroupés en certaines rues ou portions de rue. Ils habitent volontiers au voisinage des hommes d'Eglise. Ceci est clair dans le quartier de la cathédrale. Partout, la localisation des notables exprime un certain refus de la promiscuité avec les strates inférieures de la société. Alors que la majorité des artisans et commerçants habite près de l'hôtel de ville, la majorité du clergé et des couches sociales supérieures réside, ou près de la cathédrale, ou autour



**François-Côme Sganzin (1700-1764). Ingénieur qui participa à la construction du pont sur la Moselle. Par Mlle Apchie, 1754. Musée d'Art et d'Histoire M. Hachet, Toul.**

de la place Dauphine. Dans le secteur de la Grande Rue vivent beaucoup d'officiers municipaux, d'avocats et de professions libérales. Parmi eux se trouvent des Toulousains connus pour leur action pendant la Révolution, tels Bicquille, Jacob et Carez. Dans le quartier de la Maison-Dieu la concentration spatiale des notables est plus subtile. Les côtés de rue annuellement les mieux ensoleillés déterminent la localisation de leurs demeures.

### **3. PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION TOULOISE NE POSSÈDE RIEN D'AUTRE QUE SA FORCE DE TRAVAIL ET QUELQUES BIENS MEUBLES ÉLÉMENTAIRES**

Quels étaient les revenus et le niveau de vie des gens du tiers état ? La dernière capitation montre qu'environ 48% des contribuables toulousains sont propriétaires de biens-fonds ou de rentes<sup>8</sup>. Cette proportion est semblable à celle de Coblenz, une autre

8. Soit 43 % de propriétaires fonciers et 5 % de gens détenant uniquement des rentes.

ville sur la Moselle. Propriétaires immobiliers ou non, les rentiers ne représentent que 21% de la population. Hormis quelques vêtements et meubles, plus de la moitié des Toulousains ne possède donc rien d'autre que sa force de travail. Il n'y a pas que l'Église et quelques nobles qui vivent de la rente du sol ou de celle de l'argent placé ou prêté. Il existe alors à Toul quelques très rares entrepreneurs qui possèdent des parts de capital dans une société. Le propriétaire toulousain est avant tout un propriétaire de biens-fonds. Globalement, environ quatre Toulousains sur dix possèdent une maison ou des terres.

Pour toute la population, l'impôt moyen approche les 7 livres. Cette moyenne correspond à des revenus compris entre 300 et 350 livres, des revenus très médiocres, largement synonymes de pauvreté au regard des habitants des grandes villes. Il faut néanmoins tenir compte, à Toul, des revenus d'appoint procurés en autosubsistance par les jardins et les champs. Ceux qui constituent encore le tiers état avant août 1789 paient au début de 1790 un impôt moyen de près de 5 livres. C'est nettement au-dessous de la moyenne toulousaine car les prolétaires se trouvent dans ce groupe.

Au début de 1790, l'écart maximum entre les cotes extrêmes de l'ex tiers état s'établit de 1 à 73. Le groupe des vigneron est représentatif de ces inégalités internes. Leur cote d'imposition a une valeur inférieure à la moyenne toulousaine. Par contre celle des laboureurs est sept fois plus forte. Elle est proche de la moyenne du clergé toulousain et dépasse celle de la noblesse. La comparaison avec le milieu des robins est difficile. La cote moyenne de l'impôt des hommes de loi, calculée uniquement pour les roturiers, est de 11 livres. Les marchands sont dans la moyenne toulousaine, avec aussi de gros écarts internes. Les plus riches atteignent difficilement 2000 livres de revenu annuel, ce qui est bien peu à cette époque.

Les premières contributions mobilières confirment nos observations. À Toul la valeur locative moyenne par foyer est de 45 livres. Si l'on suit uniquement l'estimation des maisons, la moyenne est alors de 70 livres. Seules 30% des maisons toulousaines se situent au-dessus de cette moyenne. Les loyers sont donc bien le reflet d'une société aux revenus modestes et où les pauvres sont nombreux. Les maisons au loyer inférieur à 45 livres<sup>9</sup> font environ la moitié du total. Près de la moitié de la population totale vit donc dans la pauvreté. Les inventaires après décès traduisent eux aussi les énormes écarts de fortunes dans les milieux populaires. Ces écarts s'établissent facilement de 1 à 3000.

Penchons-nous maintenant plus précisément sur ce que possède le tiers état à Toul en 1789. Première

observation, il détient les deux-tiers des maisons de la ville. En fait, seul un quart des Toulousains du tiers-état se les partagent si on tient compte de la foule des pauvres qui n'a rien. Peu de propriétaires possèdent plus d'une maison. Un tiers seulement des vigneron et des artisans est propriétaire de sa maison. La proportion est deux fois plus forte chez les marchands. Pour ce qui est des terres, le tiers d'entre elles seulement est possédé par le tiers état. En fait, seuls 21% de la population toulousaine possèdent des terres. À peine deux Toulousains sur dix, hors Église, possèdent des vignes. Ensemble réunis, tous ceux qui travaillent la terre ne possèdent que 6% du finage de Toul. On mesure les espoirs que va rapidement faire naître l'annonce des ventes des biens nationaux.

Les placements d'argent se rencontrent dans presque toutes les couches de la société. Mais le tiers état est beaucoup moins concerné que l'Église et la noblesse. C'est surtout chez les hommes de loi, les officiers, les veuves et les filles majeures qu'on en rencontre le plus.



**Une femme du petit peuple en train de ravauder. Un thème populaire avant la Révolution. Biscuit d'après un moule de Paul-Louis Cyfflé (1724-1805). Musée d'Art et d'Histoire M. Hachet, Toul.**

9. 45 livres représentent 90 jours de travail d'une laveuse en 1790.

10. C'est-à-dire le passage progressif de forts taux de natalité et de mortalité à des taux plus faibles.

#### 4. UNE VIE LE PLUS SOUVENT COURTE ET DIFFICILE.

À Toul, seul le clergé et quelques familles aisées ont des conditions de vie nettement supérieures à l'immense majorité de la population. Eux seuls disposent d'un espace de vie abondant, de beaux jardins et d'un approvisionnement correct en eau. C'est une chance car à Toul on est encore loin de l'idéal hygiéniste préconisé par les médecins du siècle des Lumières. L'Ingrassin est encore l'égout à ciel ouvert de Toul sur environ la moitié de sa traversée de la ville. Le problème de l'eau potable est crucial. Un tel environnement, avec des rues non pavées, jonchées des boues domestiques et de déjections animales, ne pouvait que favoriser les épidémies en particulier de fièvre typhoïde et de dysenterie.

La transition démographique<sup>10</sup> est pourtant déjà perceptible à Toul. La natalité est certes encore forte, 37‰, parce que la mortalité l'est tout autant. On peut encore parler de fécondité naturelle. La population continue largement de procréer selon le rythme immuable des saisons et des travaux des champs. Beaucoup d'enfants sont plutôt conçus au printemps, alors que pour certaines professions typiquement urbaines les conceptions sont davantage réparties tout au long de l'année. Les familles nombreuses, jusqu'à quatorze enfants, ne sont pas l'apanage des milieux modestes. Il apparaît toutefois que la limitation des naissances a commencé dans certains familles, par exemple chez certains laboureurs et robins. La mortalité demeure forte parce que la vie est précaire et la médecine encore rudimentaire. Il y a deux pics de mortalité : à la fin de l'hiver et en été, surtout près de l'Ingrassin. La malnutrition favorise aussi le développement des maladies épidémiques. Les conditions de vie jouent un rôle important sur la longévité. Nous avons calculé pour le tiers état une espérance de vie générale, enfants compris, de 29 ans. En ne tenant compte que de ceux qui ont atteint vingt ans, l'espérance de vie est de 42 ans pour les hommes et de 37 ans pour les femmes<sup>11</sup>. Seul un enfant sur deux en moyenne atteint l'âge adulte.

Les mariages se font surtout entre conjoints issus du même milieu socio-professionnel ou de milieu social voisin. Les mariages exogames des artisans se font largement avec des gens de la terre. Pour les laboureurs, vigneron et jardiniers, s'unir au monde des métiers et du petit commerce constitue une indiscutable promotion. Le rêve d'ascension sociale motive bien des alliances. Les plus aisés, quand les intérêts familiaux sont en jeu

11. La mortalité liée aux accouchements touche, au XVIII<sup>e</sup> siècle, environ le tiers des femmes mariées.

ne reculent pas devant des liens de consanguinité. La garnison toulouise donne aux filles l'occasion de trouver un mari. Beaucoup d'enfants naturels naissent aussi de la rencontre de femmes pauvres et de soldats. Leur nombre a bondi dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce qu'il faut souligner c'est l'énorme pression des familles, des corporations et des confréries à tous les âges de la vie. Le groupe est toujours présent lors des décès comme il l'est aux jours heureux de la vie, naissances et mariages. Certaines corporations font par exemple obligation à leurs membres, sous peine d'amende, d'assister à l'enterrement d'un des leurs et à la messe de requiem célébrée le jour suivant.

Les efforts de développement de l'assistance publique entrepris depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle ont cependant eu de sensibles résultats. Grâce à eux le taux de mortalité a commencé à décroître. Les efforts des autorités portèrent d'abord sur les hôpitaux et l'organisation de l'assistance publique. Un hôpital général fut créé en 1714. Il avait pour mission de recueillir, comme la Maison-Dieu, les plus miséreux, vieillards, infirmes ou enfants abandonnés. Au milieu du siècle la Maison-Dieu accueille le tiers de ces derniers, les deux autres tiers étant dirigés vers l'hôpital général. Toul participe de

cette façon, comme dans tout le royaume, à la « chasse aux pauvres » et à leur enfermement. Depuis 1745, Toul stipendie à cet effet deux sergents des pauvres dont le rôle est de diriger vers les hôpitaux les miséreux qui ne peuvent survivre sans aide. À la Maison-Dieu, on les fait travailler le coton et la laine en échange des soins élémentaires donnés par les religieuses. Les sergents expulsent aussi les vagabonds étrangers à la ville. La ville pensionne également des médecins des pauvres<sup>12</sup> chargés de soigner gratis les malheureux. Ils sont assistés par deux matrones des pauvres. L'action de la municipalité renforçait ainsi celle des Lazaristes et des soeurs de charité de Saint-Vincent-de-Paul.

## 5. DES CONDITIONS DE VIE INÉGALITAIRES PRIVILÉGIANT LE NÉCESSAIRE.

Les conditions de logement reflètent la modeste richesse d'ensemble de la ville. L'essentiel de la population habite dans un environnement urbain largement hérité du Moyen-Âge. Un Toulouais sur deux habite dans des maisons « fort vieilles ou menaçant ruine ». Les rares espaces nouveaux inclus dans les remparts de Vauban sont majoritairement occupés par les plus riches.

On a souvent affaire à des maisons étroites, profondes, mitoyennes, avec de rares ouvertures. À l'intérieur, un escalier en bois permet d'accéder au premier étage, puis aux greniers. On peut de la même façon descendre à la cave sans avoir à passer par la rue. Un tiers des maisons d'habitation possède une cour intérieure à laquelle s'ajoutent parfois des remises et des écuries. La présence de poulaillers et de porcheries est encore bien réelle. Les écarts de superficie vont de un à dix-sept. Beaucoup de surfaces au sol sont voisines de 50 m<sup>2</sup>. Le nombre moyen d'habitants par maison, environ sept, traduit à la fois la petitesse des unités d'habitation et leur faible élévation. Beaucoup de gens de toutes conditions se contentent le plus souvent d'une ou deux pièces<sup>13</sup>. À partir de quatre chambres en plus de la cuisine et de la chambre à four, on commence à parler de grand logement. Cette situation est celle des gens les plus aisés. Les greniers sont habités par les domestiques ou les ménages les plus pauvres. On y trouve souvent certains membres de la famille<sup>14</sup>.

L'ameublement des maisons est proportionnel aux revenus de ceux qui les habitent. Plus on est riche, plus on y accumule les lits, les armoires, les crédences, les sièges. L'aisance se traduit aussi par la multiplication



Une maison d'artisan-marchand, rue des Tanneurs

12. Leur nombre passa progressivement au cours du siècle de quatre à deux.

13. Souvent une chambre basse et une chambre haute, ainsi qu'une chambre à four

de la vaisselle et des vêtements ainsi que par l'existence de pans de tapisserie sur les murs. Les gens les plus modestes n'ont que quelques chaises en paille, des tables à tréteaux et de simples planches tenant lieu de buffet. Des coffres en sapin servent à ranger les vêtements. La présence de vaisselle en faïence chez les plus aisés ne doit pas faire oublier qu'on utilise communément les simples écuelles et pots de terre. Les horloges et pendules sont rares. La majeure partie de la population vit au rythme des cloches des églises. Très courants sont les huches, les pétrins, les maies et les saloirs. Ces meubles témoignent de la place du pain et du cochon dans l'alimentation d'alors. L'abondance de tourtières et souprières traduit la place particulière de la soupe qu'elle soit grasse ou maigre, et des tourtes dans l'alimentation. La viande est rarement consommée chez les pauvres. On n'en mange qu'aux grandes occasions. On en donne aussi, si on peut, aux malades. Le vin rouge, tiré à la cave, est la boisson dominante de la ville.

Qu'on soit riche ou non, on sort le plus souvent coiffé d'un chapeau pour les hommes, d'un bonnet ou d'une cornette pour les femmes. Les sabots sont communément répandus. On fait durer les souliers le plus longtemps possible. La couleur des vêtements a aussi son importance. Les hommes du tiers état portent des couleurs sombres. Par contre leurs femmes peuvent oser des couleurs plus vives. L'austérité est de mise chez les marchands et les gens de loi : le noir et le gris dominant. On peut ajouter pour les artisans le marron et le bleu foncé. Le brun et le gris sont très largement majoritaires chez les laboureurs. Les modes de cette époque n'ont touché que ceux qui pouvaient les suivre. La majorité des Toulousains n'avait pas attendu que l'influence anglaise encourage l'abandon du corset et le port de la robe sans cerceaux. La mode « à la rustique » qu'aimait la reine Marie-Antoinette était suivie depuis très longtemps, sans le savoir, par les femmes du peuple laborieux et pauvre.

La diversité des conditions se retrouve aussi en matière d'école et de culture. La plupart des Toulousains apprennent à lire et à écrire dans les écoles gratuites des paroisses. La fréquentation en est irrégulière et suit les saisons. Les plus aisés des garçons peuvent suivre les classes de l'abbaye Saint-Léon ou celles des deux séminaires. Les filles des familles riches fréquentent les pensionnats des couvents de religieuses. Mais des progrès ont été faits au XVIII<sup>e</sup> siècle pour scolariser les

filles de plus modeste condition. À Toul, les Vatelottes ont ainsi pris gratuitement en charge l'éducation des filles. En 1789, la population de Toul sait massivement signer les actes paroissiaux<sup>15</sup>. De forts écarts culturels n'en subsistent pas moins parmi le peuple. Le livre n'est vraiment présent que chez les hommes de loi. On peut faire la même remarque pour les tableaux qu'on ne trouve que chez les plus aisés.

L'encadrement religieux n'a par ailleurs plus la même influence sur la vie sociale du peuple de Toul. Confréries et associations de fidèles continuent certes à encourager la piété. Mais cela ne doit pas faire illusion. À la veille de la Révolution la majorité de la population ne se contente plus que d'une pratique religieuse routinière et superficielle. Les réunions de confréries ne sont plus que des occasions pour boire et manger. Processions et sermons sont négligés. On aime toujours autant chanter, danser, au son des violons. Certains bourgeois ont certes adopté des loisirs semblables à ceux des privilégiés, par exemple le jeu, chez soi, sur tapis vert. Beaucoup de gens n'en préfèrent pas moins refaire le monde au cabaret ou avec des amis dans leur caveau. La perméabilité de certains membres du tiers état toulousain aux sensibilités nouvelles et aux Lumières du siècle s'exprime aussi par l'engagement dans la franc-maçonnerie. Au début de son existence en 1781, la loge des Neuf Sœurs était surtout animée par des nobles et des clercs. Jusqu'en 1789, la part de ces derniers ne cessa de diminuer au profit des « talents », des marchands et des hommes de loi. Les strates les plus modestes de la société y étaient représentées puisqu'il y avait des domestiques comme frères servants.

À la veille de la Révolution la situation du tiers état de Toul est représentative de celle de la majorité des petites villes du royaume. En août 1789, la société française cesse officiellement d'être une société d'ordres. Elle était peu à peu devenue une société de classes, avec ses inégalités et ses tensions. Les sans-culottes pourront s'appuyer à Toul sur un petit peuple nombreux et pauvre qui souhaite ardemment devenir propriétaire. Hommes de loi, marchands et autres notables souhaitent eux aussi tirer profit des ventes nationales annoncées. Plus que leur formation et leur ouverture aux Lumières, leur principal atout était de disposer déjà de capitaux et d'une expérience.

Jean-Paul AUBÉ

14. Enfants, vieux parents, neveux ou cousins.

15. La moyenne s'élève à 85% pour les époux et 78% pour les épouses, lors des mariages.